



# Termes de référence

## Recrutement de Consultant national pour l'analyse des bilans alimentaires

**Missions d'assistance technique au Bénin, Guinée et Mali, octobre-novembre 2018**

### I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre du plan accéléré d'assistance technique de la Stratégie Mondiale pour l'Amélioration des Statistiques Agricoles et Rurales, la FAO/Stratégie Mondiale a signé en novembre 2016 avec l'Observatoire économique et statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT), un protocole d'accord pour apporter une assistance technique à la mise en place d'actions de renforcement des capacités dans le domaine des bases de sondage principales et de la compilation des bilans alimentaires. Quatre pays pilotes qui sont le Bénin, le Mali, la Guinée et Madagascar, ont été choisis pour élaborer les bilans alimentaires avec la nouvelle méthodologie de la FAO. Ces bilans servent entre autre à renseigner deux indicateurs des Objectifs de Développement Durable (ODD) :

- ✓ L'indicateur 2.1.1 portant sur la prévalence de la sous-alimentation (PSA) ODD 2 Cible1 « *D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante* »

- ✓ L'indicateur 12.3.1 : Indice relatif aux pertes alimentaires mondiales ODD 12 Cible 3 « *D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte* »

Conformément à son objectif d'appui au suivi des ODD en Afrique, le projet de suivi des ODD en Afrique (SODDA) se propose d'appuyer l'analyse de ces bilans alimentaires élaborés dans le cadre du protocole d'accord entre la FAO/SM et AFRISTAT.

## II. OBJECTIFS

### Objectif général

A travers cette activité, le projet SODDA vise à soutenir la production des indicateurs de suivi relatifs à l'ODD n°8. Pour ce faire, des actions viendront compléter les activités d'AFRISTAT et de la FAO concernant l'élaboration de bilans alimentaires dans trois pays pilotes et la diffusion des bonnes pratiques dans les Etats Membres.

Ce soutien inclut le recrutement de deux consultants nationaux (champs agriculture et élevage) chargés de produire un rapport national d'analyse des bilans alimentaires par pays identifié (Guinée, Bénin et Mali).

### Objectifs spécifiques

Travaillant en étroite collaboration avec le groupe de travail qui a élaboré le bilan alimentaire dans chaque pays et AFRISTAT, les objectifs spécifiques assignés aux consultants nationaux sont de:

1. Faire une analyse FFOM/SWOT à partir du CDU ;
2. Etudier la dépendance et l'autosuffisance alimentaire ;
3. Estimer les indicateurs 2.1.1 (à partir de la Disponibilité Energétique Alimentaire) et 12.3.1 (à partir des pertes post récoltes) ;
4. Rédiger un rapport d'analyse.

### Résultats attendus

1. La méthodologie utilisée est bien explicitée
2. L'analyse FFOM/SWOT est faite
3. Les indicateurs de dépendance et d'autosuffisance alimentaire sont analysés
4. les indicateurs 2.1.1 et 12.3.1 sont estimés et analysés.

### **III. METHODE ET PRESTATION ATTENDUE**

Les bilans alimentaires comportent deux parties : le compte de disponibilité et d'utilisation (CDU) et le bilan. Il s'agira :

1. Sur le CDU, d'analyser chaque produit retenu par le pays concerné et de faire une analyse détaillée en terme de sécurité alimentaire. Plus précisément de mettre en lumière l'importance du produit en termes de nutriments, son statut (importé, exporté, place dans le mode alimentaire...) et d'esquisser des recommandations en terme de sécurité alimentaire.
2. Sur le bilan, de calculer les indicateurs liés aux ODD et de faire une analyse en termes d'atteinte des objectifs.

Un responsable d'AFRISTAT spécifiquement dédié au pilotage de l'action coordonnera l'ensemble du processus et accompagnera les consultants nationaux pour garantir la qualité et l'homogénéité des résultats obtenus dans chaque pays. Ce coordinateur sera étroitement associé aux travaux et aux phases de validation des livrables.

### **IV. LIVRABLES ATTENDUS**

1. Un document présentant la méthodologie utilisée où les choix seront décrits clairement et notamment le mode de calcul des indicateurs;
2. Une proposition de plan du rapport d'analyse ;
3. Un rapport d'analyse, après validation du plan par le coordinateur.

### **VII. EXPERTISE REQUISE**

#### Qualifications

- Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur statisticien ou d'une maîtrise en économie (BAC+4 au moins) ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans au sein d'une structure produisant des statistiques agricoles ;

#### Expérience professionnelle générale et spécifique

- Avoir une bonne connaissance de l'élaboration des bilans alimentaires;
- Avoir une expérience pratique des statistiques agricoles.

## V. MODALITES

Chaque expert doit être de la **nationalité du pays pilote** et travaillera avec le chef de file du groupe de travail ayant élaboré les bilans alimentaires. Il sera localisé au sein du service du chef de file (INS ou Ministère selon les pays).

### Budget

Honoraire journalier : 200 euros

Nombre de jours : 20

Total : 4000 euros

Total global (pour les 2 consultants): 4 000 euros x 2 = 8 000 euros

**Lieu de travail** : Cotonou (Bénin), (Bamako) Mali ou Conakry (Guinée).

**Durée** : 1 mois.

**Date de prise de service** : le 08/10/2018

**Date de fin de service** : le 09/11/2018

### Composition du dossier :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général d'AFRISTAT (2 pages maximum) ;
- Un curriculum vitae faisant ressortir l'expérience professionnelle et des références de trois personnes connaissant l'intéressé.

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés à AFRISTAT à l'adresse suivante :

BP E1600 Bamako (Mali)

Télécopie : +223 20 21 11 40

Adresse électronique: [afriat@afriat.org](mailto:afristat@afriat.org)

**Date limite de réception des dossiers : le 02/10/2018.**